



Tva réduite sur prestation complète architecte

Par **indiana28**, le **10/10/2009** à **00:16**

Bonjour,

Le taux de tva réduite s'applique t il encore sur les honoraires d'un architecte dans le cadre d'une mission complète pour la réalisation de travaux éligibles à ce taux réduit sur une maison achevée depuis plus de deux ans si oui jusqu'à quand?

L'avantage du taux réduit existera il au dela de 2010 ?

Merci pour vos réponses

Cordialement